



Co-funded by
the European Union



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 juin 2026

Gestion de la bande côtière : lancement d'un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du projet LIFE Adapto+ pour accompagner les collectivités

Face aux défis du changement climatique, le Conservatoire du littoral, le BRGM et le Cerema proposent un accompagnement des territoires littoraux sur plusieurs années

Face à l'intensification des effets du changement climatique sur les littoraux, le Conservatoire du littoral, le BRGM et le Cerema lancent un appel à manifestation d'intérêt (AMI) dans le cadre du projet européen LIFE Adapto+. Cet appel vise à sélectionner dix territoires littoraux, en Hexagone et en Outre-mer, afin de les accompagner dans la construction de stratégies à long terme fondées sur une approche d'adaptation des côtes avec la nature.

Érosion des plages, submersions marines... Les côtes françaises sont en première ligne face aux risques naturels exacerbés par le changement climatique. Déjà visibles, ces phénomènes devraient s'intensifier dans les prochaines décennies. Pour les collectivités, l'enjeu est désormais d'anticiper ces évolutions afin de mieux protéger les populations, tout en préservant les milieux naturels et les activités qui en dépendent. C'est tout le sens du projet LIFE Adapto+, qui propose un accompagnement opérationnel pour prendre en considération des solutions douces de gestion du trait de côte. Sa spécificité : faciliter la mise en œuvre d'une « gestion souple » du littoral. Il ne s'agit plus de chercher à figer les côtes

coûte que coûte, mais de composer avec leur évolution en s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature. Préserver les dunes, restaurer des zones tampons, adapter certains usages : autant de leviers à mobiliser progressivement, en fonction des contextes locaux, en alternative des réponses plus classiques comme les ouvrages de protection.

Un accompagnement technique et méthodologique

Cet accompagnement doit permettre aux territoires de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre sur leur littoral, d'identifier les enjeux sociaux, économiques et environnementaux, et de comparer différentes trajectoires d'adaptation.

Celui-ci prendra la forme d'un appui technique mobilisé sur un total de 45 jours entre 2027 et 2029, mobilisant l'expertise reconnue du Conservatoire du littoral, du BRGM et du Cerema sur ces enjeux, ainsi que d'un accès à une méthodologie structurée et à des outils d'aide à la décision. Les équipes locales seront également associées à des temps de formation et d'échange, afin de renforcer leurs compétences et de faciliter l'appropriation de la démarche.

Des territoires littoraux de tous profils peuvent candidater

L'AMI s'adresse aux collectivités littorales et à leurs groupements (communes, intercommunalités, syndicats mixtes, etc.), ayant identifié les aléas côtiers et bénéficiant d'un portage politique affirmé. En accompagnant des territoires aux profils variés, le dispositif entend démontrer que des alternatives aux solutions classiques d'ingénierie existent et qu'elles peuvent être mises en œuvre de manière progressive, concertée et adaptée aux réalités locales.

Fédérer un réseau de territoires littoraux engagés dans l'adaptation

Au-delà de l'accompagnement individuel, le projet LIFE Adapto+ vise également à structurer une véritable communauté d'acteurs. Les territoires retenus intégreront un réseau national favorisant le partage d'expériences, la diffusion de bonnes pratiques et la montée en compétence collective. Cette dynamique contribuera à faire évoluer les politiques publiques en matière de gestion du littoral, en s'appuyant sur des retours d'expérience concrets et reproductibles.

Modalités d'inscription :

- Ouverture de la période d'appel à candidatures : Le 9 juin 2026,
- Webinaire d'information à destination des potentiels territoires candidats : Le 25 juin 2026, à 14h (heure de Paris),

- Clôture de la période d'appel à candidatures : Le 30 novembre 2026,
- Annonce des lauréats et démarrage de l'accompagnement : Février 2027.

Renseignements et formulaire d'inscription disponibles sur cette page :

<https://lifeadaptoplus.eu/fr/appele-a-manifestation-dinteret-ami/>

Mots institutionnels :

Le changement climatique transforme déjà nos côtes et nous oblige à repenser notre manière d'habiter et de gérer le littoral. Engagé depuis plusieurs années sur les enjeux d'adaptation au changement climatique, le Conservatoire du littoral, avec le BRGM et le Cerema, franchit une nouvelle étape avec l'AMI du projet LIFE Adapto+ pour accompagner durablement les territoires dans la mise en œuvre de stratégies de gestion souple de la bande côtière adaptées aux réalités locales.”

Philippe Van de Maele, Directeur général du Conservatoire du littoral

“Le BRGM, acteur public de référence pour la connaissance des sols, du sous-sol et des risques littoraux, est pleinement mobilisé aux côtés du Conservatoire du littoral et du Cerema dans le cadre du projet LIFE Adapto+. L'appel à manifestation d'intérêt constitue une double opportunité au service d'une gestion souple et durable des territoires à l'échelle nationale. D'une part, les lauréats bénéficieront d'un accompagnement technique de qualité, adapté aux spécificités de leur territoire, pour explorer et mettre en œuvre de nouvelles trajectoires d'adaptation face aux effets du changement climatique. D'autre part, ces nouveaux territoires viendront enrichir le projet Adapto+ à travers de nouveaux cas d'étude, contribuant ainsi à consolider la méthode, à élargir son champ d'application et à renforcer sa capacité de répliquabilité au bénéfice de l'ensemble des acteurs concernés.”

Catherine Lagneau, Présidente-directrice générale du BRGM

“Le Cerema, le partenaire public pour adapter les territoires au défi climatique, est pleinement engagé aux côtés du Conservatoire du littoral avec le BRGM pour faire d'Adapto+ et de son appel à partenariat une véritable opportunité pour les collectivités littorales. En s'appuyant notamment sur une gestion plus souple de la bande côtière, ce dispositif offre aux territoires volontaires un cadre solide pour explorer de nouvelles façons de vivre avec la mer et construire, dans la durée, des projets de territoire durables et ambitieux.”

À propos du projet LIFE Adapto+

Soutenu par l'Union européenne, le ministère de la Transition écologique et de la Banque des territoires, le projet LIFE Adapto+, coordonné par le Conservatoire du littoral, propose, sur plusieurs sites en France, des alternatives basées sur une gestion souple pour adapter le littoral aux évolutions environnementales en cours. Ces actions visent à préserver la dynamique naturelle des écosystèmes côtiers tout en assurant la sécurité des territoires et des habitants face aux défis climatiques.

Le projet LIFE Adapto+ s'appuie sur l'expérience acquise grâce au projet LIFE Adapto, mené entre 2017 et 2022 sur 10 sites-pilotes en France. Cette première phase a permis de tester et de démontrer l'intérêt d'approches plus souples et durables pour accompagner l'évolution naturelle du littoral.

Contacts presse :

- Pour le Conservatoire du littoral : Samia Lamri, au 06 86 26 24 89 / s.lamri@conservatoire-du-littoral.fr ; Raquel da Cruz (projet LIFE Adapto+), au 07 61 01 28 13 / r.dacruz@conservatoire-du-littoral.fr
- Pour le BRGM : Pauline Douillac, au 06 77 03 60 19 / presse@brgm.fr
- Pour le Cerema : Virginie Destez, au 06 64 49 37 44 / presse@cerema.fr